

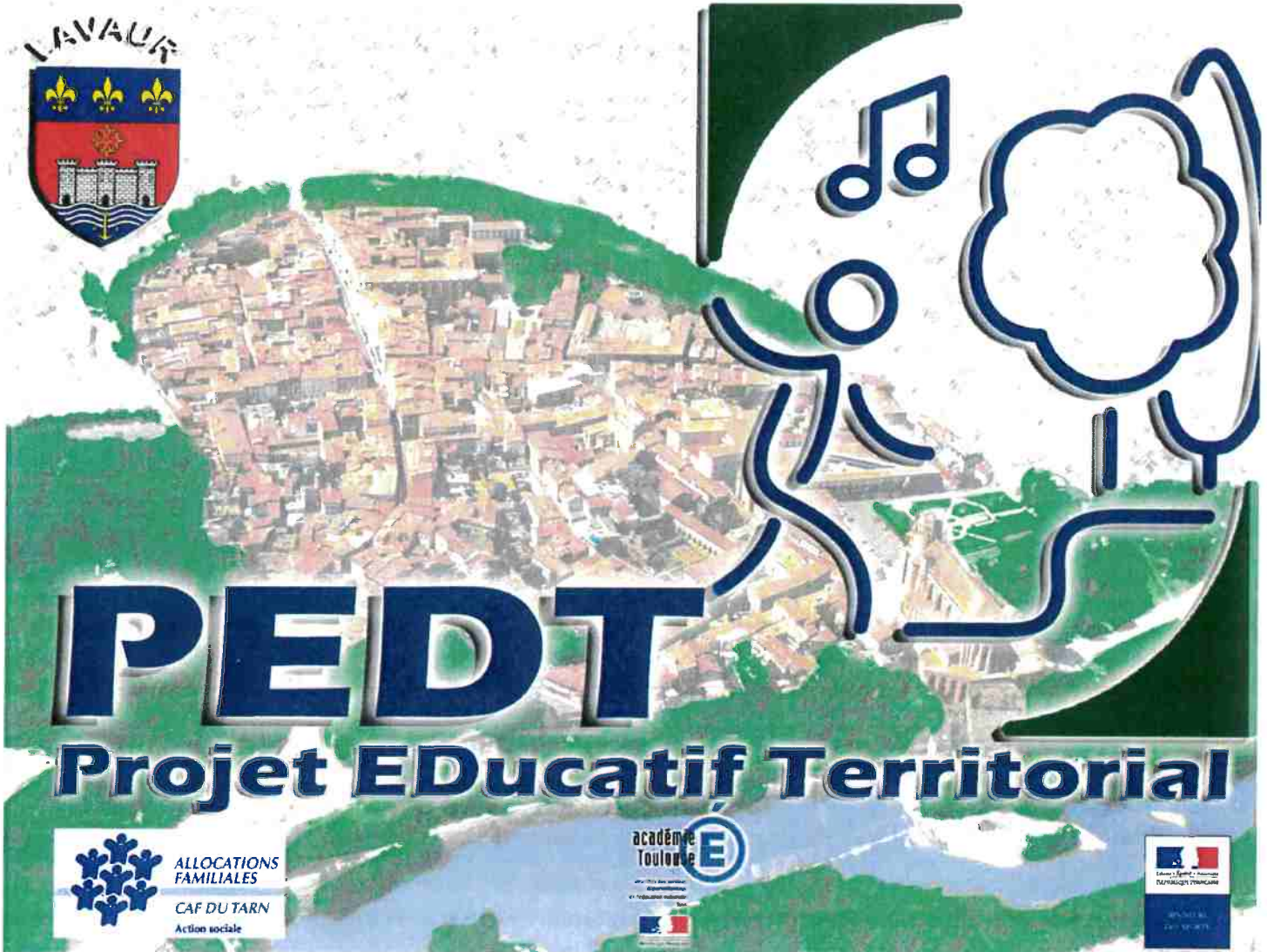


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU TARN

académie
Toulouse

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Tarn



PEDT

Projet EDucatif Territorial



PLAN MERCREDI



2018 - 2021



PRÉFET DU TARN

académie
Toulouse
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Tarn



1. Porteur du projet :

Date de présentation du projet : 9 Novembre 2018

Période de validité du projet : 3 ans

Périmètre territorial du projet :

Collectivité territoriale porteuse du projet : Mairie de Lavaur

Adresse : Place Général Sudre – CS 60088
81503 LAVAUUR Cedex

Nom et Prénom du coordonnateur technique : BELOT Laurent

Fonction : Directeur Service Sport et Jeunesse

Adresse : Place Général Sudre – CS 60088
81503 LAVAUUR Cedex

Téléphone : 05 63 58 09 60

Adresse électronique : smsj@ville-lavaur.fr

Nom et Prénom de l' élu référent : DALLA RIVA Joseph

Fonction : Adjoint au Maire délégué au sport et à la jeunesse

Adresse : Place Général Sudre – CS 60088
81503 LAVAUUR Cedex

Téléphone : 05 63 58 09 60

Adresse électronique : smsj@ville-lavaur.fr

A retourner à :

la81-dae@ac-toulouse.fr
lana.clement@tarn.gouv.fr
action-sociale.cafalbi@caf.fr

Cachet et signature du maire :



Préambule :

Au regard de la croissance exponentielle des offres d'accueil péri et extrascolaires de la ville, il convenait d'actualiser notre Projet Educatif afin de renforcer la cohérence de nos actions en se projetant sur un axe majeur de complémentarité en s'appuyant essentiellement sur une coordination locale.

Notre démarche s'inscrit dans une logique d'optimisation de l'action des partenaires, (ETAT/DDCSPP81, DSDEN81 – CAF/Service d'Action Sociale du Tarn – TAL/Tissu Associatif Local) et se caractérise par notre engagement dans un Contrat Enfance Jeunesse et plus récemment au sein du dispositif « **PLAN MERCREDI** ».

Notre Projet Educatif Territorial établira la base des éléments de prospective de la politique enfance jeunesse de Lavour en se posant comme le socle de référence aux travaux de notre Comité Local de Pilotage.

A noter : Un PEDT a déjà été contracté avec les services de l'état dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et des Nouvelles Activités Périscolaires dès Sept 2014 et reconduit jusqu'à Juin 2018.

Les objectifs principaux de notre P.Ed.T se déclinent entre autres, selon les 4 axes de la charte qualité « Plan Mercredi » :

- ✂ Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires,
- ✂ Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap,
- ✂ Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs
- ✂ Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc...)

La science des projets consiste à prévenir les difficultés de l'exécution (Vauvenargues)

2. Présentation du territoire :

- Estimation du nombre d'enfants présents sur le territoire :

Données communiquées par la CAF diagnostic Contrat Enfance Jeunesse)

| | | | | |
|--|--------------------------|-------------------------|--------------------------|---------------------------|
| - Moins de trois ans : | <u>2016 : 103</u> | <u>2017 : 98</u> | <u>2018 : 103</u> | <u>TOTAL : 304</u> |
| - En âge d'être scolarisés à l'école maternelle : | | | | <u>TOTAL : 425</u> |
| - En âge d'être scolarisés à l'école élémentaire : | | | | <u>TOTAL : 812</u> |

Soit un total de 1541 élèves.

TEMPS SCOLAIRE

- Etablissements scolaires du territoire :

| | Etablissements publics | Etablissements privés sous contrat |
|---------------------|---|---|
| Écoles maternelles | <p>Ecole maternelle du Pigné 4 Rue Père Bonsirven</p> <p>Ecole maternelle des Clauzades 21 Rte de Caraman</p> <p>Ecole maternelle du Centre 15 Rue de la Mairie</p> | <p>Ecole maternelle Sainte Croix Place Stalingrad – 81500 LAVAUUR</p> <p>La calendreta del pastel Av Jacques Besse</p> |
| Écoles élémentaires | <p>Ecole élémentaire du Pigné 4 Rue Père Bonsirven</p> <p>Ecole élémentaire des Clauzades 11 Chemin d'en Trabouillou</p> <p>Ecole élémentaire Arnaud BELTRAME 20 Allées Jean Jaurès</p> | <p>Ecole élémentaire Sainte Croix Place Stalingrad – 81500 LAVAUUR</p> <p>La calendreta del pastel Av Jacques Besse</p> |

TEMPS PERISCOLAIRE

Les mercredis :

- **Accueils de loisirs déclarés organisés le mercredi :**

Ajouter le nombre de lignes nécessaires aux tableaux

| Nom des communes concernées | Organisateurs des accueils | Nom du centre | Lieu d'implantation | Effectif maximal accueilli le mercredi | Ouverture |
|-----------------------------|----------------------------|--------------------|--------------------------------------|--|-------------------------------|
| LAVAU | MAIRIE DE LAVAU | ALSH DES CLAUZADES | Chai des Clauzades Rte de Caraman | Moins de 6 : 55 plus de 6 : 107 | Journée 7h30 entière 18h30 |

- **Autres offres d'activités collectives proposées aux enfants sur le territoire les mercredis :**

| | |
|--|---|
| Activités artistiques et culturelles : | Tissu associatif local |
| Activités sportives : | Tissu associatif local |
| Autres : | ANIMATION MEDIATHEQUE / « Lecture sous mon tipi »(4/8 ans 16h30 17h15) « ludothèque éphémère » (0/11 ans 9h30 11h30 / 14h00 17h00) Création de jeux de société « Ciné club des petits » (3/6 ans 16h 17h°) |

Les temps périscolaires des autres jours (accueils du matin et du soir, études, pause méridienne) :

- **Accueils de loisirs déclarés (ALAE) :**

| Nom commune | Organisateur | Lieu d'implantation | Effectif max accueilli | Ouverture |
|-------------|-----------------|---------------------|-------------------------------------|---|
| LAVAU | MAIRIE DE LAVAU | ALAE CLAUZADES | - de 6 ans : 87 6 ans et + : 187 | MATERNELLE : 7h30 8h20 11h45 13h35 16h30 18h30 |
| | | ALAE PIGNE | - de 6 ans : 80 6 ans et + : 148 | ELEMENTAIRE 7h30 8h20 12H00 13H50 16h30 18h30 |
| | | ALAE CENTRE | - de 6 ans : 77 6 ans et + : 173 | |

- **Autres offres (garderie, ateliers thématiques, ...):**

Ensemble des acteurs associatifs

- **Actions de liaison familles / école (accompagnement à la scolarité, action Reaap, école ouverte aux parents) :**

Sans objet

1. Modalités de pilotage du projet éducatif

- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) ou Projet éducatif local (PEL) existant sur le territoire :

La ville de Lavour a contractualisé avec le service action sociale de la CAF du Tarn un Contrat Enfance Jeunesse depuis son démarrage.

La ville a également mis en œuvre un Projet Educatif Local intitulé depuis la mise en œuvre des la réforme des rythmes scolaires (Sept 2014 à Lavour) Projet EDucatif Territorial.

- Si la mise en œuvre du PEDT a été déléguée à une ou plusieurs association(s), indiquer le(s) nom(s) et adresse(s) :

sans objet

- Composition du comité de pilotage du PEDT :

Elus locaux / Délégués de parents d'élèves / Inspecteur Education Nationale / Conseiller Pédagogique de Circonscription EPS et Général / CAF 81 / MSA / ddcsp81 / Directeurs des écoles / Chefs d'établissement du secondaire / Responsables associatifs / Responsables des structures jeunesse municipales / Professeur Coordonnateur EPS / Directeur Cuisine Centrale / Restauration Scolaire.

- Périodicité des réunions du comité de pilotage :

Le comité local de pilotage de Lavour se réunit une fois par an entre Janvier et Mars. Il a pour but d'évaluer la politique jeunesse au travers des dispositifs engagés afin d'optimiser les effets de notre Projet EDucatif Territorial. L'ensemble des actions est validé par ce comité avec 3 options : arrêt, continuité avec modifications et poursuite de l'action telle que réalisée.

- Mise en place de commissions techniques :

Les commissions visant à préciser plus en profondeur les thématiques et actions retenues qu'elles soient nouvelles ou reconduites. (Exemple sécurité) Une orientation générale vers la maîtrise du niveau sonore et d'une ambiance éducative productive, durant les activités est engagée. Une commission technique sera créée et animée selon une fréquence déterminée par le collectif du Comité Local de Pilotage. La mise en œuvre d'une nouvelle commission visant à développer des actions de liaison famille école (REAAP, CLAS...) est a développer sur la durée de ce projet.

2. Objectifs et moyens

| 1. La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant | Critère déjà respecté | En cours d'amélioration | Critère non travaillé pour l'instant | Commentaires explicatifs |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1.1 - Mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Cette recherche de complémentarité prendra effet lors de la phase 2 de PEDT |
| <ul style="list-style-type: none"> 1.2 - Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | idem |
| <ul style="list-style-type: none"> 1.3 - Collaboration équipe enseignante/équipe d'animation (notamment lien inter-directions), présentation du projet pédagogique périscolaire de l'année au conseil d'école, présentation du projet d'école à l'équipe d'animation. Mutualisation des locaux, du matériel pédagogique grâce à une charte d'utilisation et d'occupation. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Cette orientation a été réalisée partiellement sur le territoire (école Arnaud Beltrame) et sera élargie lors de la phase 2 de notre PEDT et sous réserve d'une acceptation des modalités de la démarches par les acteurs éducatifs du temps scolaire. |
| <ul style="list-style-type: none"> 1.4 - Intégration de l'équipe d'animation aux différentes instances de pilotage du projet éducatif territorial (comité, commission, etc.). | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La représentation des équipes d'animation aux différentes instances de gestion de notre PEDT est déjà pratiquée |

| 2. L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles) | Critère déjà respecté | En cours d'amélioration | Critère non travaillé pour l'instant | Commentaires explicatifs |
|--|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 2.1 - Inclusion des enfants en situation de handicap (assurer la continuité de l'encadrement des enfants en situation de handicap par les AESH, apporter les aménagements nécessaires, concevoir des activités accessibles). | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Depuis Août 2004, la ville a initié un dispositif intitulé « Handiloisirs ». A son origine, il visait exclusivement un accueil au mois d'Août, aujourd'hui il est proposé les Mercredis, les vacances, et en semaine au sein des alae. Ce dispositif s'appuie sur la charte handicap vacances et loisirs non spécialisés</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> 2.2 - Développement de la mixité sociale. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les groupes d'animations constitués respectent cette orientation</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> 2.3 - Tarification progressive et modulée en fonction des ressources des familles | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>En cohérence avec les orientations de la CAF (convention aide accès ALSH...)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> 2.4 - Mise en place d'une politique d'information des familles, notamment sur le site Internet de la collectivité (fonctionnement de l'accueil, tarification, règlement intérieur, programme d'activités et des sorties). | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Cette information est relayée, via : les réseaux sociaux, le panneau électronique, les affiches, le bulletin municipal, le portail famille...</p> |

| 3. La mise en valeur de la richesse des territoires | Critère déjà respecté | En cours d'amélioration | Critère non travaillé pour l'instant | Commentaires explicatifs |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 3.1 - Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Ce secteur même s'il est existant, doit être poursuivi et renforcé au travers d'actions plus ciblées |
| <ul style="list-style-type: none"> 3.2 - Construction de partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc.), les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques). | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La mise en œuvre de projets communs avec la médiathèque est effective, mais elle demande elle aussi à être renforcée. |
| <ul style="list-style-type: none"> 3.3 - Implication des habitants dans les projets pédagogiques (intervention ponctuelle des parents, des bénévoles, des agents territoriaux, etc. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| <ul style="list-style-type: none"> 3.4 - Rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants : il établit des liens avec d'autres structures socioculturelles et sportives. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une coordination avec quelques associations sportives a été initiée, visant à faciliter l'adhésion des enfants à une pratique associative. Ce secteur sera développé au travers de convention pour une implication plus importante des associations au sein de notre centre de loisirs. |

| 4 Le développement d'activités éducatives de qualité | Critère déjà respecté | En cours d'amélioration | Critère non travaillé pour l'instant | Commentaires explicatifs |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 4.1 - Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposent sur une approche ludique, et créatrice, et sont ponctuées de sorties. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le fonctionnement de notre accueil loisirs est axé sur ce type de fonctionnement en constante évolution |
| <ul style="list-style-type: none"> 4.2 - Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc.). Elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une progression doit être opérée pour atteindre l'objectif d'une élaboration en relation avec le socle commun (culture, compétences, connaissances) |
| <ul style="list-style-type: none"> 4.3 - La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Un grand nombre d'outils de recensement des attentes des enfants est exploité pour répondre à cette orientation |
| <ul style="list-style-type: none"> 4.4 - Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'accent sera mis sur une logique de cycle avec une progressivité pédagogique. |
| <ul style="list-style-type: none"> 4.5 – Les personnels d'animation sont qualifiés, et bénéficient de formation continue. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Formations CNFPT, DDCSPP, et BAFA et PSC1 en intra-muros |
| <ul style="list-style-type: none"> 4.6 – Les personnels d'animation bénéficient de temps de préparation adaptés. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une heure de préparation et régulation d'équipe est organisée chaque semaine, le Mardi précédent l'accueil. |

5. Locaux et installations utilisés :

L'AMENAGEMENT DES ESPACES

**Secrétariat,
Direction,
Infirmierie
et équipe
d'animation**

Ce pôle se situe dans un bâtiment face au chai, il est composé de trois salles :
Un bureau pour le secrétariat et les directeurs
Une salle animateurs pour les réunions, les temps de pause, vestiaire...)
Une salle infirmerie pour soigner les enfants équipée d'un petit lit pour les enfants malades...

**Les salles
intérieures**

Le rez de chaussée est consacré aux enfants de moins de 6 ans :

Une salle pour les activités manuelles équipée d'un point d'eau.
Deux salles d'activités et de jeux qui servent aussi de salle de sieste et de temps repos.
La grande salle pour les jeux et les repas.

Le premier étage est consacré aux enfants de plus de 6 ans :

Une salle pour les activités manuelles équipée d'un point d'eau.
Trois salles d'activités et de jeux.
Accès à la grande salle les jours de pluie.

**Les lieux
extérieurs**

A l'extérieur, chaque groupe d'âge doit avoir un lieu défini et adapté à ses envies et ses besoins.

Pour les moins de 6 ans: Entre le pôle secrétariat-direction et le chai. Cet endroit sera constitué de jeux adaptés à l'âge des enfants (petit toboggan, coin dinette, balançoires...)

Pour les plus de 6 ans: Entre le chai et les stades. Cet endroit sera constitué de jeux adaptés à l'âge des enfants (balançoires, table ping pong terrain de volley-ball, babyfoot...)

Accès au gymnase municipal pendant les vacances scolaires.

6. Activités :

Cocher les cases correspondantes :

| |
|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités artistiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités scientifiques |
| Activités civiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités numériques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités de découverte de l'environnement |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités écocitoyennes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités physiques et sportives |

7. Partenaires :

Cocher les cases correspondantes

| |
|---|
| <input type="checkbox"/> associations culturelles |
| <input type="checkbox"/> associations environnementales |
| <input type="checkbox"/> associations sportives |
| <input type="checkbox"/> équipe enseignante |
| <input checked="" type="checkbox"/> Équipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parcs naturels, espaces sportifs, etc.) |
| <input type="checkbox"/> structures privées (fondations, parcs, entreprises culturelles et sportives, etc.) |

8. Intervenants (en plus des animateurs) :

Cocher les cases correspondantes

| |
|---|
| <input type="checkbox"/> intervenants associatifs rémunérés |
| <input type="checkbox"/> intervenants associatifs bénévoles |
| <input type="checkbox"/> intervenants de statut privé non associatif (salarié, autoentrepreneur, etc.) |
| <input type="checkbox"/> parents |
| <input type="checkbox"/> enseignants |
| <input checked="" type="checkbox"/> Personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM, bibliothécaires, jardiniers..) |

3. Modalités de suivi et d'évaluation du projet

Il convient tout d'abord de préciser la signification du mot évaluation : c'est la mesure de l'écart entre ce qui est projeté et ce qui est réalisé en tenant compte des moyens mis en œuvre, elle a lieu tout au long du projet (avant, pendant et après).

Elle permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite.

Tout au long de l'année, l'équipe aura donc à évaluer ses actions en tenant compte de différents points :

L'efficacité : Les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelles proportions ? Quelles ont été les difficultés rencontrées, les facteurs de réussite ? Les actions satisfont-elles les enfants ?

L'utilité : Les actions ont-elles un impact, sur le public visé, sur les comportements individuels et sociaux ?

L'efficience : Les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens humains ou matériels engagés ?

La cohérence : Les différentes actions ont-elles un lien entre elles ? Sont-elles en adéquation avec les objectifs fixés dans le projet pédagogique ?

La conformité : Les actions respectent-elles les textes réglementaires et les usages locaux ?

La pertinence : Les actions sont-elles adaptées au public ? Au contexte local ?

4. Projets pédagogiques des accueils

(joint en annexe)


Synthèse :

Ce Projet Educatif Territorial confirme la volonté de la ville de poursuivre son effort pour un gain accru en cohérence et en complémentarité des offres d'accueils loisirs municipales.

Le Plan Mercredi représente une opportunité supplémentaire pour faciliter l'atteinte de cet objectif.

Au regard des contraintes temporelles pour la mise en œuvre du plan Mercredis (*Transmission des derniers éléments d'informations nécessaires pour l'engagement de la collectivité dans le dispositif, le 8 Novembre 2018, lors de la réunion avec les représentants de la CAF, de la DDCSPP, de l'Education Nationale avec envoi du dossier avant le 20 Novembre 2018*), le Plan Mercredis de Laval se construira selon deux phases :

 **PHASE 1 : Septembre à Décembre 2018 : Mise en cohérence des objectifs du Plan Mercredis durant les nouvelles heures d'ouverture de l'ALSH**

 **PHASE 2 : Janvier 2019 à Juillet 2021 :** **A : Mise en œuvre d'une commission « cohérence et complémentarité des projets pédagogiques et projets d'écoles. »** Les travaux de cette commission, viseront à établir les modalités fonctionnelles des moyens à mettre en œuvre pour la tenue de temps de coordination entre les directeurs(rices) des écoles et les directrices de L'ALSH. (Fréquences de ces temps de travail commun, lieu, participants, détermination d'une durée de validité commune entre projet pédagogique et projet d'école. **B : Mise en œuvre d'une commission « interventions associatives au sein de l'alsh le Mercredi »** Les travaux de cette commission viseront à présenter le Plan Mercredis Laval et inciter le tissu associatif local à s'y impliquer en cohérence avec les objectifs définis par le projet pédagogique.